



.Da.. Lr i...;c-n. ..t<Jbdc
NUNAVUT HOUSING CORPORATION
LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU NUNAVUT
NUNAVUNMI IGLULIQIYIRYU

Bureau de la direction
C. P. 1000, succ. 1400,
Iqaluit (Nunavut)
X0A 0H0

nunavuthousing.ca
info@nunavuthousing.ca
(Tél.) 867 979-5301
(Télééc.) 867 979-4349

Madame Lizzie Ippiak
Présidente, Association d'habitation de Chesterfield Inlet
Chesterfield Inlet (Nunavut)
X0C 0B0

Le 14 octobre 2020

OBJET : Vieillessement du parc de logements locatifs de Chesterfield Inlet

Madame,

Je vous remercie pour la lettre du conseil d'administration de l'Association d'habitation de Chesterfield Inlet du 25 juin 2020 dans laquelle celui-ci exprime ses préoccupations concernant le vieillissement du parc de logements locatifs de Chesterfield Inlet et souligne la nécessité de construire de nouvelles unités.

Comme vous le savez peut-être, la Société d'habitation du Nunavut (SHN) établit l'ordre de priorité des projets de construction de logements sociaux au moyen d'une formule qui vise à répartir les projets le plus équitablement possible entre les localités. Les besoins en logements dans chaque localité sont exprimés en pourcentage, soit le rapport entre le nombre de nouveaux logements requis et le nombre de logements disponibles.

Selon les calculs effectués, Chesterfield Inlet se classe relativement bas dans la liste des priorités. Ce résultat s'explique principalement par l'augmentation considérable de la population dans d'autres localités.

Toutefois, nous savons que certaines unités du parc de logements ont plus de 30 ans, un facteur pris en compte par la SHN pour établir l'ordre de priorité des projets.

Précisons ici que la méthode que nous utilisons pour établir l'ordre prioritaire fait actuellement l'objet d'un examen indépendant en vue d'améliorer les décisions en matière de logements sociaux au Nunavut.

Le rapport devrait être déposé d'ici l'été 2021. Cet examen s'inscrit dans nos efforts continus pour veiller à ce que tous les Nunavummiuts aient un accès juste et équitable à des logements qui répondent aux critères de sécurité, de durabilité et de fiabilité.



.Da. Lr 81. :>c-f\.- -.!<lbdc
NUNAVUT HOUSING CORPORATION
LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU NUNAVUT
NUNAVUNMI IGLULIQIYIIRYU

Bureau de la direction
C. P. 1000, succ. 1400,
Iqaluit (Nunavut)
X0A 0H0

nunavuthousing.ca
info@nunavuthousing.ca
(Tél.) 867 979-5301
(Télééc.) 867 979-4349

Je demeure disponible pour répondre à toute question du conseil d'administration.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Terry Audla

Président, Société d'habitation du Nunavut

c. c. L'honorable Joe Savikataaq, ministre responsable de la Société d'habitation du Nunavut
L'honorable Cathy Towtongie, députée de l'Assemblée législative de Rankin Inlet-Nord–
Chesterfield Inlet